

Distribution spatiale des concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) Département du Val-de-Marne – 94 (2002-2009)

Sources des données :

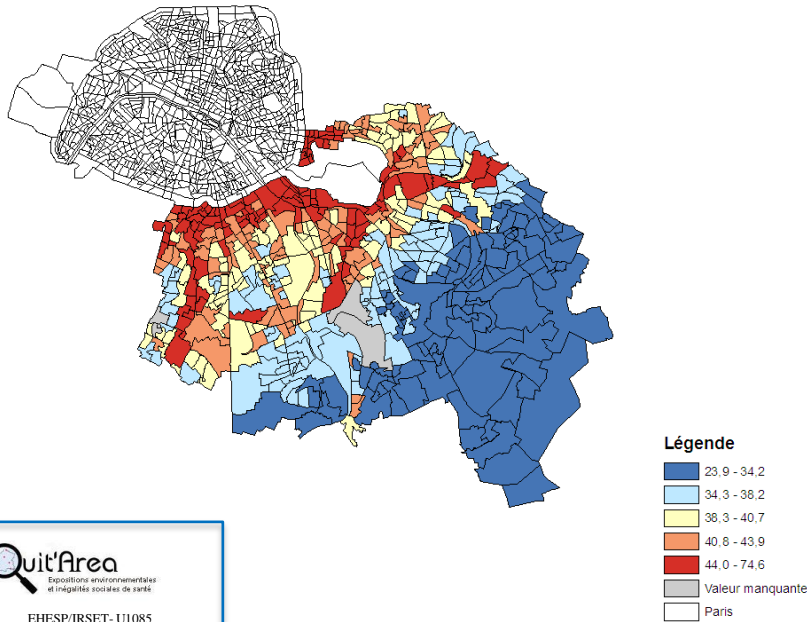
Les données ont été fournies par l'Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Ile de France, AirParif. <http://www.airparif.asso.fr/>

Méthode :

L'unité spatiale retenue est l'IRIS (Ilots regroupés pour l'Information Statistique), qui compte environ 2000 habitants en moyenne.

Les données à l'échelle de l'IRIS ont été obtenues grâce aux modèles STREET pour la pollution de proximité, et ESMEALDA en fond (utilisation des données aux stations permanentes pour le calage), permettant d'obtenir une cartographie fine des concentrations de NO₂, associant pollution de fond et de proximité. Les données de météorologie (température, humidité, vent, pression) ainsi que le calcul des émissions régionales de l'ensemble des sources de pollution sont utilisées (notamment, pour le trafic routier, utilisation de base de données européenne COPERT IV).

Les concentrations modélisées sur une grille de 25mx25m sont ensuite agrégées à l'IRIS grâce à la méthode de cartographie « pixel » et moyennées entre 2002-2009.



Commentaires :

La distribution spatiale des concentrations moyennes en NO₂ du département du Val-de-Marne met clairement en évidence un gradient de pollution Nord-Ouest / Sud-Est, opposant les IRIS, voisins du périphérique de Paris et bordant les grandes voiries (A6, A4 et Francilienne) où les concentrations sont les plus élevées (colorés en rouge et orangé) à ceux localisés au Sud-Est du département, moins marqué par des voiries à fort trafic et présentant des concentrations plus faibles (colorés en bleu).

Nota 1: en vue de « protéger la santé humaine et l'environnement dans son ensemble », la valeur limite annuelle de NO₂ définie par la Directive européenne 2008/50/CE du 14 avril 2008 est de 40 µg/m³. Nota 2: les concentrations en NO₂ n'ont pas pu être estimées pour les IRIS grisés faute de stations de mesure pour caler le modèle.